



**Audition devant la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal
de la Ville de Genève**

Motion « Sors ta gourde et bois de l'eau »

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous remercions de nous entendre sur ce sujet, sur lequel nous devons humblement avouer ne pas être spécialistes.

Cela étant précisé, si les considérants traitent de diverses problématiques, l'invite de la motion en elle-même ne traite que d'un angle – à savoir la mise à disposition d'eau potable.

La motion demande que la Ville de Genève s'inspire de ce qu'a fait Lausanne, avec sa campagne Fais le plein - Leausanne. Il faut préciser que celle-ci se concentre en particulier sur les fontaines publiques, alors que l'invite de la motion se focalise principalement sur le rôle des commerçants.

Pour ce qui concerne les commerçants, nous n'avons pas d'objection fondamentale, dans la mesure où la démarche est volontaire. Nous précisons toutefois que nous ne pouvons pas parler en leur nom et que si vous souhaitez leur avis, il faut les auditionner. Il nous paraît toutefois peu probable qu'une petite échoppe, avec un seul salarié, puisse offrir ce service. Il faut déjà qu'un point d'eau existe. Ensuite, il faut ce que celui-ci soit suffisamment accessible pour que le commerçant puisse répondre à la demande tout en continuant à répondre à sa clientèle.

Il nous apparaît dès lors que la démarche lausannoise est plus pertinente. Elle est facilement applicable, dans la mesure où un recensement des fontaines existe déjà mais qu'il n'est pas connu du grand public.

Le site GE-soif recense certes le nombre de fontaines dans le canton et dans la région, en faisant appel à la contribution des citoyens pour agrémenter le site. De 220 fontaines recensées à son lancement en 2016, le site en recense 80 de plus. Il dispose par ailleurs d'un relais sur les réseaux sociaux, avec une page FB. Or, celle-ci est apparemment peu fréquentée (moins de 300 membres) et la page n'a pas été mise à jour depuis décembre 2019.

Le site de la Ville de Genève consacre lui aussi une page aux fontaines disponibles. Plus de 330 points d'eau, pour la plupart potable, sont disponibles entre 07h00 et 22h00, une grande partie de l'année. Le consommateur n'est donc pas dans un no man's land aquatique

Les Services Industriels de Genève (SIG) ont récemment inauguré la première fontaine publique de Suisse avec de l'eau plate et pétillante, en présence de la Marie de la Ville Marie Barbey Chappuis, et du directeur des SIG Christian Brunier. Cette fontaine publique Eau de Genève permet à la population de boire de l'eau plate ou pétillante, une eau locale, écologique, d'excellente qualité et ce en libre-service.



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève

La Ville de Genève pourrait ainsi compléter son offre d'accès à l'eau potable, notamment en la combinant d'une réflexion sur les îlots de chaleur urbains et sur la gestion durable de la ressource eau.

Les SIG mettent en avant la qualité de l'eau du robinet offerte aux Genevois. Le label eau de Genève vante les vertus sanitaires, écologiques et économiques de l'eau genevoise. La Régie propose des pichets et des gourdes à l'effigie de leur campagne.

Il nous semble que c'est par ce type de campagne qu'il convient de sensibiliser la population. En démontrant la qualité de l'eau diffusée dans les robinets genevois, en mettant en avant les nombreuses fontaines offrant de l'eau potable sur le territoire de la commune.

Des villes comme Paris qui ont une politique active sur la question de l'accès à l'eau potable en ville se distinguent par un important travail d'information, de sensibilisation et de communication auprès des habitants. Paris propose notamment une carte interactive des fontaines avec une information détaillée, une page internet dédiée et une présence sur les réseaux sociaux. La ville travaille aussi la signalétique des points d'eau, a créé une image de marque Eau de Paris, et propose campagnes de publicité et organisation d'exposition. Elle développe par ailleurs de nouveaux modèles de fontaines à l'allure innovante et esthétique, qui prennent en considération le besoin de préservation des ressources naturelles.

La journée mondiale de l'eau se tient tous les 22 mars. Une sensibilisation spécifique à cette occasion, que ce soit à la population ou dans les écoles, aurait davantage d'impact que la motion proposée. Nous rappelons que le choix d'une eau relève de la liberté du consommateur. Une meilleure information permettra d'orienter les choix du consommateur, qui reste libre.

Alors que des poubelles vertes ont été mises à disposition pour favoriser le tri sélectif, la Ville pourrait proposer à ses citoyens des gourdes, permettant de se désaltérer sur le territoire de la commune.

En résumé, il nous semble que la motion prend le problème par le mauvais bout. Une campagne d'information efficace de la part des autorités et des SIG doit être le préalable à toute autre action. C'est dans ce cadre qu'une action conjointe avec les acteurs qui le souhaitent prendrait son sens.

Nous vous remercions de votre attention.

Stéphanie Ruegsegger

Directrice politique générale

Catherine Lance Pasquier

Directrice adjointe politique générale